

FORMATION PROFESSIONNELLE



Bio en Grand Est



cultures à forte valeur ajoutée: l'endive, l'asperge en Agriculture Biologique

Mardi 17 février 2026

Meurthe et Moselle (54)

Indice de satisfaction des stagiaires : ★★★★★

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Intervenant(s) : Charles SOUILLOT, formateur maraîchage bio indé

Pré-requis : Aucun

Objectif de la formation :

Introduire de nouvelles cultures à forte valeur ajoutée dans son assolement en tenant compte de ses contraintes. Maîtriser techniquement et commercialement la mise en place d'un atelier endive et d'un atelier asperge.

	Adhérent	Non-adhérent
Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel		
Stagiaire contributeur VIVEA	-	-
Stagiaire non contributeur VIVEA	266,00 €	399,00 €
Demi-Tarif	133,00 €	199,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/se-former

Méthodes pédagogiques :

Power point, photos, paper board

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation

Responsable de la formation : HERBETH Nicolas
nicolas.herbeth@biograndest.org
06.95.90.83.50

Programme de la formation :

Date	Lieu	De	Jusqu'à	Description
17/02/2026	Flavigny sur Moselle	09h00	12h30	L'intervention abordera les caractéristiques techniques de la culture au champ, itinéraire technique, désherbage ainsi que les méthodes de lutte contre les principaux ravageurs et maladies. Une présentation des principales techniques de forçage sera également réalisée permettant aux stagiaires de choisir la plus adaptée à ses besoins. Enfin une étude de l'évaluation de la rentabilité technique d'un tel atelier sera alors développée.
17/02/2026	Flavigny sur moselle	13h30	17h00	L'intervention abordera les caractéristiques techniques de la culture, itinéraire technique, désherbage ainsi que les méthodes de lutte contre les principaux ravageurs et maladies.

Repas tiré du sac.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription à la formation :

cultures à forte valeur ajoutée: l'endive, l'asperge en Agriculture Biologique

NOM - Prénom :
Mail :
Tél. :
Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- chef d'exploitation
 Conjoint(e) collaborateur(trice)
 Aide familiale
 Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e)
 Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 17/01/2026

nicolas.herbeth@biograndest.org

11 rue d'Amsterdam. 54500 Vandoeuvre les Nancy

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.